



Catalogue de formations

2024

**Solidarité
femmes**
Fédération Nationale

8 rue Jean Jaurès 2ème étage 31600 Muret
Organisme de formation N° 73310550531
N°SIREN 448 319 764 - Code NAZ 9499z

**DU CÔTÉ DES
femmes**
Contre les violences faites aux femmes
Pour l'égalité entre hommes et femmes

egalitee@ducotedesfemmes31.fr

07 68 23 93 31

Sommaire

L'ASSOCIATION DU CÔTÉ DES FEMMES 31 **3**

LA FORMATION DES PROFESSIONNEL·LE·S : INTER **6**

LE BULLETIN D'INSCRIPTION **8**

LA FORMATION A LA DEMANDE : INTRA **9**

LA GRILLE TARIFAIRE **14**

LA LISTE DES PARTENAIRES **15**

LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE **16**



L'association Du côté des Femmes 31

L'association Du Côté des Femmes 31

Du côté des femmes de Haute-Garonne est une association féministe qui mène des actions en faveur de **l'égalité entre femmes et hommes** et **lutte contre les violences faites aux femmes**.

Elle s'inscrit activement dans le mouvement de transformation des relations hommes-femmes fondé sur l'égalité. Elle est adhérente à la **Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF)** et relais du numéro national **Violences Femmes Info 3919**.

Depuis 2003, l'association œuvre sur la zone du Sud Toulousain mais aussi au niveau départemental, régional, national et européen.

Texte Fondateur
de l'association
[ICI](#)

Charte
de la FNSF
[ICI](#)



Nos Missions

Sensibilisation
du grand public aux
thématiques liées à
l'égalité entre les
sexes

Accueil
et accompagnement
des femmes
Lieu ressource
En Individuel
et en collectif

Prévention
des comportements
sexistes et des
violences faites aux
femmes

**Centre
d'Hébergement
d'Urgence**

Formation
des
professionnel.le.s

La formation à destination des professionnel·le·s

Nous vous proposons des formations à destination des professionnelles en INTER ou en INTRA :

INTER-structure : c'est à dire que la formation est choisie sur catalogue et regroupe des stagiaires de différentes structures.

INTRA-structure : Les formations sont construites sur mesure par le pôle formation de *Du côté des Femmes 31* pour le compte d'un client et se déroulent sur site.

L'équipe de DCDF31 est constituée de professionnelles **formées à l'animation et à la formation**. Les intervenantes sont **expertes de la thématique des violences faites aux femmes**.

Les méthodes pédagogiques employées par DCDF31 visent à capter l'attention des stagiaires et favoriser les apprentissages à l'aide des **méthodes d'éducation populaire**. Notre démarche favorise l'**interactivité**, les **misés en situation**, les **études de cas**, les **jeux** pédagogiques et les temps de **réflexions** et d'**analyse de pratique**.

De plus, nous veillons à diversifier les supports pédagogiques en utilisant des diaporamas, films, articles et livrets pédagogiques.

Nous souhaitons rendre accessibles nos formations à toutes personnes, de ce fait nous mettons en place une **procédure d'inclusion des personnes en situation de handicap**. Ainsi, nous demandons l'analyse pédagogique et l'expertise d'une référente handicap auprès de l'AGEFIPH (Association nationale de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées).

Les formations professionnelles

INTER

"Les violences conjugales : comprendre pour mieux agir"

Contenu du module (2 jours)

Réalités

- L'ampleur du phénomène des violences conjugales : définitions, chiffres, formes et conséquences des violences

Enjeux

- Analyse du phénomène : enjeux sociaux et constantes dans les situations de violences conjugales.

Actions

- Développer des attitudes professionnelles : repérage, écoute, information, relais.
- Recourir à la loi et favoriser l'accès aux droits sociaux
- Connaître les professionnel-le-s compétent-e-s pour un travail en réseau efficace.

Méthodologie

- Apports théoriques
- Témoignages de femmes victimes de violences (supports audiovisuels)
- Diaporama
- Echanges et discussions
- Mises en situation

Horaires de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Prérequis Aucun

Modalités d'accès

Inscription 2 mois avant la date d'entrée en formation minimum.

Modalités d'évaluation

Positionnement avant et après + Quizz

Objectifs

Cette formation a pour objectif d'apporter des connaissances et des outils sur le phénomène des violences conjugales, afin que chacune puisse mieux appréhender les mécanismes de la violence et apporter aux victimes aide et réponses adaptées au cours des différents stades de leurs démarches.

Public

- Toutes professionnel-le-s et élu-e-s
- Groupe de 6 à 12 personnes

Personnes en situation de handicap

- Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au 07.68.23.93.31

Formatrices

- Professionnelles diplômées/spécialisées dans l'accueil, la prise en charge des femmes et les études de genre.

Prix

- Inscription individuelle : 250€/jour = **500 €**

Bulletin d'inscription

formation INTER

Participant.e

Nom et prénom :

Ville :

Fonction :

Structure:

Mail :

Numéro de téléphone :

Situation de handicap : Oui Non

Si oui, de quels moyens supplémentaires avez-vous besoin ?

Nous acceptons l'inscription **au plus tard 3 semaines avant** la date d'entrée en formation

Fait à : _____ le : _____

Formation INTER

Intitulé : **"Les Violences Conjugales : comprendre pour mieux agir"**

Date : _____

Paiement par chèque à l'ordre de *Du côté des femmes 31*
ou par virement :
RIB : FR76 1313 5000 8008 1034 8598 989
BIC : CEPFRPP313
Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées

Signature du/de la participante :

La signature de ce bulletin d'inscription entraîne l'acceptation des Conditions Générales de Vente ci-jointes

Bulletin d'inscription à remplir nominativement et à nous renvoyer par mail à egalitee@ducotedesfemmes31.fr

Les formations à la demande

INTRA

Les formations INTRA à la demande

Besoin d'une formation pour votre équipe ?
contactez-nous sur egalitee@ducotedesfemmes31.fr ou au 07 68 23 93 31

Ces formations sont une **réponse à un besoin spécifique de votre structure.**

Public : salarié·e·s ou membres d'un corps de métier particulier.

Objectifs : Perfectionner sa pratique et développer une culture commune de l'égalité.

Contenu : Déterminé et élaboré en synergie avec le commanditaire afin de coller au plus près à la réalité du terrain et aux besoins de l'équipe concernée.

Prise en compte du **Handicap** : la demande et l'analyse du besoin seront étudiés par notre référente handicap auprès de l'AGEFIPH.

Modalités d'accès : A partir de la demande, sous trois mois minimum.

Durée : Entre 1 et 5 jours en fonction des besoins

Lieu : à définir avec le commanditaire. Notre équipe se déplace sur l'ensemble du territoire sud-toulousain.

Financement : actuellement en cours de validation de la démarche qualité QUALIOPI nos formations ne sont pas encore éligibles au fond de formation mutualisé. Elles restent donc à la charge des structures commanditaires.

"Violences conjugales et violences faites aux femmes : comprendre pour mieux agir"

Contenu de la formation

(1 journée)

Objectifs :

- Comprendre le fonctionnement de l'association et identifier nos missions
- Connaître le concept de « violence de genre » et de « continuum des violences sexistes »
- Savoir définir les violences conjugales
- Connaître les différentes formes de violences conjugales
- Savoir repérer le cycle de la violence et la stratégie de l'agresseur
- Connaître les obstacles au départ et les différents types de rupture
- Assimiler les attitudes professionnelles adéquates
- Savoir solliciter le réseau de partenaires

Méthodologie

- Apports théoriques
- Méthodes éducation populaire
- Diaporama
- Echanges et discussions
- Ateliers

Éléments pratiques :

Prérequis : aucun

Modalités d'accès

sous trois mois minimum à partir de la demande

Modalités d'évaluation

Positionnement avant et après + Quizz

Tarif

Sur devis

Programme :

1. Présentation de l'Association
2. Violences de genre, violences faites aux femmes, qu'est-ce que c'est ? Que dit la loi ?
3. Outils théoriques pour soutenir la pratique professionnelle
4. Comment solliciter le réseau de partenaires ?

Public

Toustes professionnel-le-s et élu-e-s
Groupe de 6 à 12 personnes

Formatrices

Professionnelles diplômées/spécialisées dans l'accueil, la prise en charge des femmes et les études de genre.

Note de recommandation



"J'ai beaucoup apprécié la bienveillance et la neutralité de la formatrice qui nous amène à réfléchir sur ces sujets sans juger notre pensée"

— STAGIAIRE



"Très bonne dynamique dans le groupe. Echanges intéressants"

— STAGIAIRE

“Violences sexistes et sexuelles au travail : comprendre, accompagner et orienter les victimes”

Contenu de la formation

(2 journées)

Objectifs :

- Savoir définir et distinguer les violences sexistes et sexuelles
- Différencier conflit et violence dans les situations interpersonnelles professionnelles
- Avoir connaissance du cadre juridique des VSS
- Assimiler les attitudes professionnelles adéquates
- Savoir solliciter le réseau de partenaires

Méthodologie

- Apports théoriques
- Méthodes éducation populaire
- Diaporama
- Echanges et discussions
- Ateliers

Éléments pratiques :

Prérequis : aucun

Modalités d'accès

sous trois mois minimum à partir de la demande

Modalités d'évaluation

Positionnement avant et après + Quizz

Tarif

Sur devis

Programme :

1. Contexte socio-historique de l'émergence des violences sexistes et sexuelles
2. Contexte juridique : délits et crimes des VSS
3. Posture professionnelle à adopter
4. Impacts des violences : comprendre et accepter l'attitude des victimes
5. Usage du réseau (interne, externe) : savoir orienter les victimes de VSS

Public

Toustes professionnel·le·s et élu·e·s
Groupe de 6 à 12 personnes

Formatrices

Professionnelles diplômées/spécialisées dans l'accueil, la prise en charge des femmes et les études de genre.

Recommandation
100% OUI

Note de satisfaction

 **9.25/10**

"Très bon climat de partage, d'écoute et de bienveillance instauré par la formatrice. Beaucoup de reformulations qui permettent d'intégrer mieux les informations pour mieux les repartager par la suite"

— STAGIAIRE



« Violences sexistes et sexuelles dans le milieu professionnel : les identifier pour agir »

Contenu de la formation

(1 journée)

Objectifs :

- Développer le langage commun sur les sexisme
- Savoir définir et distinguer les violences sexistes et sexuelles (VSS)
- Avoir connaissance du cadre juridique des VSS
- Différencier conflit et violence dans les situations interpersonnelles professionnelles
- Assimiler les attitudes professionnelles adéquates
- En tant que manager : savoir faire usage de l'outil violentomètre

Méthodologie

- Apports théoriques
- Méthodes éducation populaire
- Diaporama
- Echanges et discussions
- Ateliers

Eléments pratiques :

Prérequis : à destination des managers

Modalités d'accès

sous trois mois minimum à partir de la demande

Modalités d'évaluation

Positionnement avant et après + Quizz

Tarif

Sur devis

Programme :

1. Contexte socio-historique de l'émergence des violences sexistes et sexuelles
2. Contexte juridique : délits et crimes des VSS
3. Posture professionnelle à adopter
4. Outil violentomètre sur les VSS au travail
5. Echanges sur le dispositif interne de signalement spécifique

Public

Managers

Groupe de 6 à 12 personnes

Formatrices

Professionnelles diplômées/spécialisées dans l'accueil, la prise en charge des femmes et les études de genre.

Taux de satisfaction à venir en 2024

Grille Tarifaire

	INTER Tarif normal	INTRA
Une journée (7h)	250€ par personne	1200€
Deux journées (14h)	500€ par personne	Sur devis
Plus de 2 jours	-----	Sur devis

Les frais kilométriques figureront dans le devis pour les formations INTRA.
Les frais des stagiaires sont à leur charge ou celle de l'employeur.

Liste de partenaires



Conditions Générales de Vente

Dans les paragraphes suivants, il est convenu de désigner par :

- Client** : toute personne morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès du service formation de « Du Côté Des Femmes de Haute-Garonne».
- Stagiaire** : la personne physique qui participe à une formation
- Formations inter-entreprises** : les formations inscrites au catalogue de notre organisme de formation et qui regroupent des stagiaires issues de différentes structures.
- Formations intra-entreprises** : les formations conçues sur mesure par « Du Côté Des Femmes de Haute-Garonne» pour le compte d'un client.

Objet et champ d'application :

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par « Du Côté Des Femmes de Haute-Garonne» pour le compte d'un client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du client, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du client.

Conditions financières, règlement et modalités de paiement :

Tous les prix sont indiqués en euros et toutes taxes comprises (TVA non applicable).

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'issue de la formation, à réception de facture, ou comptant, sans escompte à l'ordre du « Du Côté Des Femmes de Haute-Garonne». En cas de parcours long, des facturations intermédiaires peuvent être engagées.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demi le taux d'intérêt légal. Le service formation de « Du Côté Des Femmes de Haute-Garonne» aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à DCDF.

Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ces modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

En cas de refus de prise en charge totale ou partielle de la part d'un organisme collecteur agréé ou un autre organisme financeur, le client s'engage à régler, selon le cas, la totalité ou la partie restant due de la prestation. Conformément à la réglementation en vigueur et en cas d'inexécution totale ou partielle d'une convention de formation, le centre de formation facturera au client les sommes réellement dépensées ou engagées étant rappelé par ailleurs que ces sommes ne constituent pas une dépense déductible de la participation de l'employeur au titre du plan de formation.

Conditions Générales de Vente

Refus de commande :

Dans le cas où le client s'inscrirait à une formation de « Du Côté Des Femmes de Haute-Garonne », sans avoir procédé au paiement des formations précédentes, DCDF pourra refuser d'honorer la commande et lui refuser sa participation à la formation, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

Débit et remplacement d'un participant :

En cas de débit signifié par le client à DCDF au moins 7 jours avant le démarrage de la formation, DCDF offre au client la possibilité de :

- Repousser l'inscription du stagiaire à une formation ultérieure, dûment programmée au catalogue de DCDF.
- Remplacer le stagiaire empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins de formation. Cette dernière possibilité ne peut s'appliquer aux personnes intermittentes du spectacle.

Annulation, absence ou interruption d'une formation :

Tout module commencé est dû dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au client par « Du Côté Des Femmes de Haute-Garonne ». En cas d'absence, d'interruption ou d'annulation, la facturation de DCDF distinguera le prix correspondant aux journées effectivement suivies par le stagiaire et les sommes dues au titre des absences ou de l'interruption de la formation. Dans cette hypothèse, le client s'engage à régler les sommes qui resteraient à sa charge directement à DCDF. D'autre part, en cas d'annulation de la formation par le client, DCDF se réserve le droit de facturer au client des frais d'annulation, calculés comme suit :

- Si l'annulation intervient plus de 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation.
- Si l'annulation intervient entre 15 jours et 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix de la formation ;
- Si l'annulation intervient moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 100% du prix de la formation.

Conséquences de la non réalisation de la prestation de formation par « Du Côté Des Femmes de Haute-Garonne » :

En cas d'inexécution totale ou partielle d'une prestation de formation de son fait, DCDF rembourse ou cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait, en application des dispositions de l'article L.6354-1 du code du travail.

Horaires et accueil :

Sauf indication contraire portée sur la fiche de présentation de la formation et convocation, la durée quotidienne des formations est fixée à sept heures.

Sauf indication contraire portée sur la convocation, les formations se déroulent de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 avec une pause en milieu de chaque demi-journée.

Conditions Générales de Vente

Effectif et ajournement :

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques. Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Seuls les devis dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord », retournés à DCDF ont valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. « Du Côté Des Femmes de Haute-Garonne » peut alors proposer au stagiaire de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente.

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, DCDF se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce sans indemnités.

Devis et attestation :

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires par DCDF au client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doit être retourné à DCDF par tout moyen à la convenance du client : courrier postal ou mail.

Une convention particulière peut être établie entre DCDF et le client.

A l'issue de la formation, DCDF remet une attestation de formation au stagiaire et lui fait parvenir les attestations d'assiduité accompagnées de la facture.

Obligations et force majeure :

Dans le cadre de ses prestations de formation, DCDF est tenu à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses clients ou de ses stagiaires.

« Du Côté Des Femmes de Haute-Garonne » ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients ou de ses stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie, l'accident d'un intervenant, les grèves ou conflits sociaux externes à DCDF, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de DCDF.

Propriété intellectuelle et copyright :

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle que soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par DCDF pour assurer les formations ou remis aux stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

A ce titre, le client et le stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord expresse de DCDF. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le client et le stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Conditions Générales de Vente

Descriptif et programme des formations :

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication :

DCDF, le client et le stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par DCDF au client.

« Du Côté Des Femmes de Haute-Garonne » s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations, les informations transmises par le client y compris les informations concernant les stagiaires. Cependant, le client accepte d'être cité par DCDF comme client de ses formations. A cet effet, le client autorise DCDF à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Protection et accès aux informations à caractère personnel :

Le client s'engage à informer chaque stagiaire que :

-Des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de DCDF.

-Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, le stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à DCDF 31 8 rue Jean Jaurès 31600 MURET ou par voie électronique à : egalitee@ducotedesfemmes31.fr

En particulier, DCDF conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du stagiaire, pour une durée de 2 ans à compter de la dernière démarche en lien avec la formation concernée.

Enfin, DCDF s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Droit applicable et juridiction compétente :


Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable sera portée devant le tribunal compétent dans le ressort du siège de « Du Côté Des Femmes de Haute-Garonne ».




Date de mise à jour : Octobre 2022

Du côté des Femmes 31
accompagne les femmes
victimes de violences dans
leurs parcours de
reconstruction depuis 2003
et a fêté ses **20 ans** le **8**
mars 2023, date de la
journée internationale
des droits
des femmes !




Contactez-nous !

 Association **Du côté des Femmes 31**
8 rue Jean Jaurès
2ème étage
31600 Muret

 09 72 45 90 81 ou 07 68 23 93 31
 www.ducotedesfemmes31.fr
 www.lafabriquedelegalitee.fr

 egalitee@ducotedesfemmes31.fr

 Facebook @ducotedesfemmes31

 Instagram @dcd31

